

Notre mot à dire



« NOUS NE SOMMES RIEN, SOYONS TOUT »

Les profits du CAC 40 comme le nombre de milliardaires tutoient des sommets, voire des orbites. Pourtant, seule l'augmentation automatique du SMIC calée sur l'inflation est mise en œuvre, rien de suffisant sur les bas salaires et le point d'indice est toujours gelé conduisant à la paupérisation progressive des agents publics.

Notre système social a

fait les preuves de son efficacité pour amortir des chocs comme celui de la crise COVID.

Pourtant, le gouvernement impose une remise en cause

sans précédent de l'assurance chômage et ce sont les salariés qui vont trinquer.

Les services publics sont une réponse pour affronter

Sommaire

Edito

« NOUS NE SOMMES RIEN,
SOYONS TOUT » p.1

Maritime : Fontenoy du maritime : une drone d'hypocrisie... p.4

Propreté : Les bas salaires de la

propreté p.5

Transport Aérien : Actualité du

secteur aérien p.6

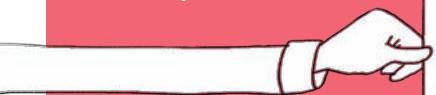
Fonction Publique : Projet de Loi de Finances 2022 : Du moins pire dans la politique du pire... ça ne saurait suffire ! p.6

Autoroutes : L'internationalisme est toujours plus d'actualité ! p.8

Les syndicats en mouvement ... p.9

Prévention Sécurité : Salaires 2021 : + 0%, 2022 : ? p.11

Ciné-débats FEETS : Le Capital au XX^e siècle p.12



les enjeux sociaux, économiques, environnementaux...

Pourtant, le dernier projet de loi de finances 2022 continue le régime d'austérité et les privatisations et restructurations des services s'amplifient.

La concurrence débridée et le modèle low-cost détruisent des emplois et précarisent. Pourtant, le logiciel néolibéral ne change pas et les accords de libéralisation sont toujours portés par le gouvernement à l'image du ciel ouvert avec le Qatar.

Lors du premier confinement, la vie collective a pu tenir grâce à des salariés comme ceux du nettoyage ou de la prévention sécurité mal rémunérés, mal considérés et aux conditions d'emplois dégradées.

Pourtant, rien n'a été fait pour sortir de la logique de la concurrence qui entretient un dumping social, du temps partiel imposé, du travail en horaire décalé.

La retraite est un acquis durement conqui^t qui fait de nous autre chose que des machines à produire, qui fait que notre vie n'a pas à être consumée par le travail, qui nous permet tout simplement de vivre plus longtemps et

en meilleure santé.

Pourtant, cette retraite avec ses spécificités liées à des emplois spécifiques est à nouveau menacée.

L'ensemble de nos garanties collectives assurent une véritable égalité de droit.

Pourtant, ces droits collectifs sont transformés en droits personnels et demain ce sera « chacun pour soi et personne pour toi ».

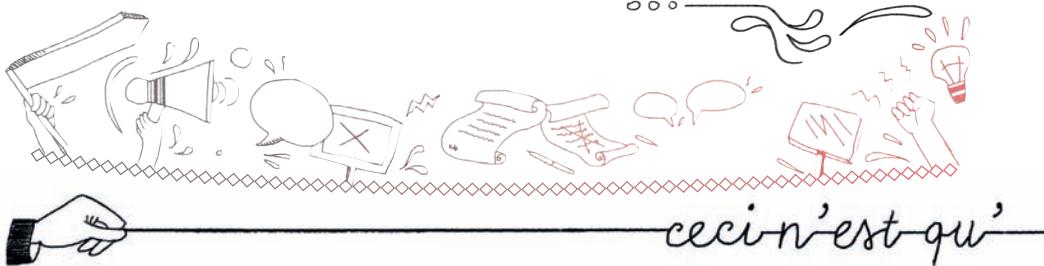
Au final, le constat est que le partage des richesses se fait toujours au bénéfice de ceux qui ont déjà « tout » et contre nous : les travailleurs. Les seuls créateurs de richesse sont les travailleurs. Si nous ne sommes « rien », alors soyons « tout ». Il n'y pas à être pessimiste ni même optimiste. Notre seule obligation est d'être déterminés, aujourd'hui et dans la durée. Soyons donc déterminés pour être massivement en grève et dans les manifestations le 5 octobre avec nos Revendications, pour Résister et Reconquérir !



Zaïnil NIZARALY

Secrétaire général

znizaraly@feets-fo.fr



ÉLECTIONS ACCORDS JURIDIQUE NÉGOCIATIONS *en BREF*

Revalorisation des grilles dans les branches

Suite à l'augmentation automatique du SMIC de 2,2% au 1^{er} octobre 2021, la fédération a saisi l'ensemble des branches patronales par courrier pour réclamer l'ouverture de négociations en urgence pour revaloriser les grilles conventionnelles et éviter leur tassement.



L'ÉCHO du CONNARD

Emis en grandes pompes par le président du MEDEF Geoffroy Roux-de-Bzieux : « une augmentation des salaires, c'est aussi une augmentation des prix. »
Et une augmentation des prix, est-ce une augmentation des salaires ?
Et quand les bénéfices du CAC40 explosent, que reste-t-il pour les salariés pour s'acheter à bouffer ?

LE DU MOIS

FO Météo
@MeteoFo
23 sept. 2021

L'essentiel du rapport du sénateur [@Capo_Canellas](#) sur [@meteofrance](#), avec des recommandations approuvées par FO, comme associer les moyens au COP, compenser le coût de l'open data, ne pas comptabiliser les élèves dans le plafond d'emploi... senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/commission/finances/Essentiel/Essentiel_Meteo-France.pdf



FEDERATION DE L'ÉQUIPEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DES SERVICES FORCE OUVRIÈRE

Notre Mot A Dire n°171 • Septembre 2021
46, rue des Petites Écuries - 75010 Paris • Tél. : 01.44.83.86.20
Fax : 01.48.24.38.32 • Courriel : contact@feets-fo.fr • Site : www.feets-fo.fr
Directeur de la Publication : Zainil NIZARALY • Rédaction : Etienne CASTILLO
Publication éditée par la FEETS-FO au siège de la Fédération • Dépot légal : Septembre 2021
Impression FEETS-FO au siège de la Fédération • Dépot légal : Septembre 2021
N° CPPAP : 0524 S 06882 • N° ISSN : 1263-5618

un journal





FONTENOY DU MARITIME : UNE DRONE D'HYPOCRISIE...

Etienne

ecastillo@feets-fo.fr

Transport Maritime

Ce quinquennat qui se termine aura vu se multiplier les « assises ». Sortes de grands messes censées réunir les composantes d'une filière professionnel pour définir une stratégie industrielle et créer une dynamique, les assises auront essentiellement été des instants de communication gouvernementale stériles.

Les assises du maritime, nommées pour l'occasion « Fontenoy » -du nom d'une bataille navale historique, n'ont rien donné sur le plan social.

Chacun est amené à partager son constat et ses revendications, ce que la fédération a fait à l'occasion des nombreuses réunions de travail qui ont ponctué toute l'année 2021.

Le résultat est bien maigre côté travailleurs : le nombre d'étudiants officiers sera augmenté au sein de l'Ecole Nationale Supérieure de la Marine, des contrôles seront fait conjointement entre l'inspection du travail et l'inspection des affaires maritimes et pôle emploi

sera « renforcé » sur le plan maritime.

Par contre, côté patronal, les aides fiscales, les crédits garantis, les montages financiers avec aide de l'Etat, s'enchaînent.

La fédération se tient néanmoins prête à réagir en cas d'annonce sur le cadre réglementaire s'appliquant aux pavillons : les armateurs n'ont eu de cesse de réclamer la libéralisation du pavillon français. Leur objectif : pouvoir employer des marins sous droit étrangers, donc sans protection, tout en bénéficiant de la réputation de sécurité et de fiabilité du pavillon français, exigé par les clients et les ports internationaux.

Tout cela reste assez banal. Nous sommes dans la droite ligne des grandes concertation macroniennes : j'écoute mais je fais ce que je veux.

Sauf que dans le même temps, hors de toute concertation générale sur le secteur, le ministère des transports prépare une ordonnance sur les drones et les navires autonomes.

Autrement dit, d'un côté

le gouvernement nous parle des emplois maritimes et de l'autre il en prépare la disparition...

L'ordonnance, qui rend possible des expérimentations de drones et navires autonomes, est ainsi très peu encadrée.

Les navires en question pourront être pilotés depuis la terre par des travailleurs non marins, non expérimentés.

Les drones n'auront aucune limite de distance et pourront d'une part représenter un danger dans la circulation maritime et d'autres part remplacer à terme des trafics importants.

Le ministère peut arguer qu'il ne s'agit là que d'une expérimentation, mais nous entendons déjà le discours des employeurs dans deux ans : le développement des drones, très rentables, permettant d'équilibrer le coût des marins...

Une réthorique employée aujourd'hui pour justifier le recours à des marins étrangers employés dans des conditions de travail inadmissibles...



ceci n'est qu'

LES BAS SALAIRES DE LA PROPRETÉ

Nadia

njacquot@feets-fo.fr

Nettoyage Propreté



L'INSEE, par convention, appelle « bas salaires » ceux qui sont « inférieurs aux deux tiers du salaire médian de l'ensemble de la population » soit 1 192 euros.

Dans la branche propreté, le rapport annuel 2021 de la chambre patronale annonce que 65% des femmes et 42% des hommes ont un salaire inférieur à 900 euros. La FFETS-FO, pour appréhender la réalité des bas salaires, regarde ce qui se passe sous la barre des 900 euros. C'est un revenu moyen indécent et indigne.

La préoccupation de la FEETS-FO pour les bas salaires, ceux notamment des travailleurs de la « deuxième ligne », est vive et persistante. L'enjeu est bien la reconnaissance de leur utilité sociale et leur dignité. Augmenter ces bas salaires, serait une juste reconnaissance de ces salariés de l'ombre que la pandémie a rendu visible.

Notre priorité pour les bas salaires de la branche propreté n'est pas nouvelle mais accentuée par cette pandémie et surtout la crise sociale qu'elle a déclenchée. Notre préoccupation et nos inquiétudes sont issus du constat que l'accroissement des inégalités et la pauérisation croissante de ces salariés ne leur permettent pas de vivre de leur travail.

La crise sanitaire a très vite révélé le caractère essentiel de ces travailleurs et travailleuses de « deuxième ligne », à notre vie. Ce qui rend d'autant plus insupportable l'absence de reconnaissance dont elles et ils pâtissent.

Quelle reconnaissance salariale ?

Il aura fallu une pandémie mondiale, pour que le chef de l'État consente à évoquer la question de la reconnaissance salariale des derniers de cordée, mais premiers de corvée, soudain re-

connus indispensables à la continuité sociale et économique du pays.

Une conversion tardive à laquelle le gouvernement répond par des primes ou des aides financées ou compensées par l'argent public, mais dont la première caractéristique est de ne rien coûter aux entreprises qui bénéficient depuis des années d'exonérations de cotisations sociales très généreuses sur ces bas salaires.

Les salariés de la propreté exercent des métiers très dévalorisés, aux contrats de travail souvent précaires et aux conditions de travail très difficiles. Ce sont donc avant tout des salariés qui ont besoin non seulement d'une augmentation de salaire mais de dispositifs sécurisants.

La FEETS-FO revendique « un accès réel à une formation continue qualifiante sur le temps de travail », alors qu'on sait depuis des années que la formation continue va en priorité aux travailleurs qui sont déjà les mieux formés.

Le faible niveau de qualification n'est pas le seul déterminant de ces bas salaires. En effet, ces travailleurs sont souvent la main-d'œuvre des entreprises sous-traitantes qui subissent une forte pression concurrentielle imposée par les entreprises donneuses d'ordre. Ce sont leurs salaires, leurs conditions de travail, qui servent de variable d'ajustement pour faire baisser les coûts, décrocher et conserver des marchés. Nous demandons que les appels d'offres soient assortis de clauses sociales.

Relever les bas salaires impliquerait aussi d'en finir avec les horaires atypiques et les temps partiels imposés majoritairement à des femmes.

Pour une justice sociale, la reconnaissance et la dignité des travailleuses et travailleurs, la revalorisation des conditions d'emplois du secteur et donc des bas salaires est un impératif.

un journal





Michael

mdellis@feets-fo.fr

Transport Aérien

Malgré la crise sanitaire qui a cloué au sol des milliers d'avions dans le monde, stoppé le trafic aérien pendant de nombreux mois et mis au chômage des dizaines de mil-

ACTUALITÉ DU SECTEUR AÉRIEN

liers de salariés, le transport aérien a retrouvé un semblant d'activité pendant la période estivale écoulée. En effet, selon l'organisme Eurocontrol, le trafic en Europe à l'été 2021 s'est élevé à 65% de son niveau de l'année 2019. Néan-

moins, malgré cette embellie passagère, il est vital de ne pas baisser la garde face aux possibles conséquences sociales d'une saison d'hiver approchante dont personne ne connaît la tenue. Si certaines compagnies aériennes en particu-

Projet de Loi de Finances 2022 : Du moins pire dans la politique du pire... ça ne saurait suffire !

A retenir sur les effectifs :

- Encore une baisse de près de 400 ETP pour les services ministériels (-1450 ETP en 2021) ;
- Une relative stabilité des ETP pour les établissements publics (hors société du Grand Paris qui continue à aspirer des effectifs)...cachant de fortes disparités : un affichage de confortement des établissements relevant du programme « paysage/ eau/ biodiversité » (OFB, Parcs Nationaux, Agences de l'Eau) après les avoir déstabilisés/fragilisés durant plusieurs années, la poursuite de l'effritement de tous les autres y compris ceux touchés par les plans sociaux de cap 2022 (VNF, Cerema, Météo-France, IGN) ;
- le maintien des plafonds d'emploi

des écoles...en attendant de fermer l'ENTE !

- La reprise des suppressions d'emploi à la DGAC (-50 y/c l'ENAC).

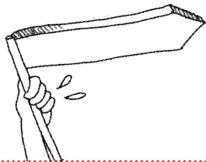
Certes, l'addition est moins lourde que les années précédentes. Doit-on y voir l'effet de nos alertes auprès des ministres et en interministériel pour réduire les écarts entre les discours et les actes sur la priorité des politiques environnementales/ climatiques et le renforcement des ministères alimentant le niveau départemental ? Ou bien grâce à l'alerte portée aux ministres sur la prévention des risques psychosociaux ? Ou encore à l'action de nos représentants dans les différents Établissements Publics ?

Sauf que :

- ces nouvelles baisses sont une nouvelle fois injustifiables !



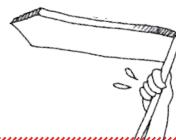
ceci n'est qu'



lier les low-costs ont su tirer leur épingle du jeu cet été, le secteur reste dans son ensemble fragilisé. En effet, il ne faut pas oublier que de nombreux salariés du secteur sont toujours au chômage partiel ou régis par le dispositif

d'APLD. Ainsi, bien que l'activité aérienne soit remontée ces derniers mois, la FEETS-FO appelle tous ses syndicats à rester vigilants et à lutter face à un patronat qui, malgré les aides financières multiples dont il a bénéficié pendant

cette crise, n'hésitera pas à restructurer, voir licencier afin d'optimiser ses marges dès que la crise sera passée.



- ce sont bien des augmentations d'effectifs dont nous avons besoin, d'autant que dans le jeu de bonnetteau du PLF se joue avec des missions nouvelles (exemple du secteur Mer qui récupère des missions du ministère des finances mobilisant 74 emplois...avec une baisse globale de 7 postes pour le programme !).

Le vrai bilan de nos ministres successifs est celui de l'ensemble de la mandature :

- médaille d'or ou d'argent chaque année dans la rubrique des « bons élèves » ministériels pour supprimer ou transférer des effectifs ;
- plus de 8000 emplois perdus depuis 2017, soit l'équivalent de 50 Directions Départementales des Territoires, l'ensemble des DREAL, l'ensemble des Directions In-

terdépartementales des Routes, l'ensemble des Etablissements du secteur environnement, la somme Cerema+Météo-France+VNF, l'ensemble de l'administration centrale et des écoles.

D'autres choix sont possibles...allons les chercher !

Ils sont vitaux car la prochaine crise, qu'elle soit climatique, alimentaire, technologique... mobilisera les compétences de nos services, de nos établissements, et des agents de nos ministères.



Laurent
ljanvier@feets-fo.fr

Fonction
Publique

un journal





L'INTERNATIONALISME EST TOUJOURS PLUS D'ACTUALITÉ !

Laurent

llefloch@feets-fo.fr

International

Le contexte de crise sanitaire a impacté et impacte toujours largement le secteur des transports au niveau international et européen et a des conséquences sur le sort réservé aux salariés du transport.

L'organisation du Congrès extraordinaire de l'ITF ce jeudi 23 septembre a été l'occasion de rappeler que le syndicalisme au niveau international reste essentiel pour sauvegarder la dignité des travailleurs au niveau mondial, pour contrer les méfaits d'un capitalisme toujours plus débridé, toujours plus dérégulé !

Si la vaccination semble être relativement accessible pour les travailleurs européens, les travailleurs africains et asiatiques connaissent des disparités flagrantes d'accès aux vaccins, en fonction des situations politiques et économiques en vigueur dans leurs différents pays.

Très globalement, constat est fait que les patrons des secteurs des transports ont largement profité de la crise sanitaire pour restructurer leurs entreprises (de façon purement opportuniste !),

pour siphonner les aides publiques sans contrepartie voire même pour abandonner leurs salariés ! (plus de 400 000 marins d'exécution au plus fort de la crise sanitaire laissés pour compte dans les navires par leurs armateurs !). La fédération internationale des transports (ITF) a été et reste prépondérante dans ces situations dramatiques pour que les droits des marins abandonnés soient respectés.

Le Congrès extraordinaire de l'ITF a décidé de se réunir en 2024 au lieu de 2023 à Marrakech au Maroc afin de se donner les moyens d'organiser une réunion en présentiel où l'ensemble des délégués pourront débattre de leurs conditions de travail et fixer des priorités de combat pour l'émancipation des travailleurs ! D'ici là, le Comité exécutif de l'ITF continuera de mettre en place les actions et les résolutions prises en 2018 à Singapour sur le thème « Build transport workers power ».

Construire et renforcer le pouvoir des travailleurs partout dans le monde pour faire en sorte que les nouvelles technologies soient au service des travailleurs, reste toujours

d'actualité ! Et la situation sanitaire que nous continuons de vivre ne le dément pas !

Au niveau européen, des syndicats des transports se sont réunis, courant septembre, pour réfléchir à un syndicalisme d'après Covid : l'Europe doit renforcer et amplifier ses valeurs démocratiques, se battre pour une transition équitable pour les travailleurs et l'Environnement, faire en sorte que la numérisation et l'automatisation soient sociales et sensibles à la dimension de genres et d'âge et lutter pour une mondialisation à dimension humaine.

Les syndicats européens ont réaffirmé leur attachement à une fédération européenne des travailleurs des transports (ETF) combative et au service des revendications des travailleurs européens !

Dans les rangs de notre organisation syndicale FORCE OUVRIERE, l'internationalisme a toujours eu sa place parce qu'il contribue à rendre les travailleurs plus libres, plus forts et plus déterminés. La FEETS-FO continue d'y faire entendre ses positions et ses revendications !



ceci n'est qu'

LES SYNDICATS EN MOUVEMENT



3^{ème} Congrès du SNP2E (Syndicat National des Personnels de l'Equipement et de l'Environnement) du 21 au 23 septembre 2021



un journal



Mobilisation des salariés du nettoyage du trajet du RER C à partir du 27 septembre



Conférence du secteur nettoyage propreté, du 14 au 16 septembre à Lyon.



ceci n'est qu'



Assemblée générale SANEF du 28 septembre



Alain

abouteloux@feets-fo.fr

Prévention
Sécurité

SALAIRS 2021 : + 0%, 2022 : ?

L'ordre du jour de la Commission paritaire de branche du 27 septembre a été modifié suite à une demande de FO, afin de traiter des conséquences de l'augmentation du SMIC de 2,2% au 1er octobre 2021.

Le SMIC d'octobre absorbera le salaire minimum des coefficients 120 et 130 de ce secteur d'activité. Le coefficient 140 ne sera, lui, supérieur au SMIC mensuel que de 16,78€. Cela concernera au total près de 70% des 180 000 salariés.

L'ensemble des chambres patronales proposent la revalorisation des salaires minima conventionnels de 2,2% au 1er jour du mois qui suivra la parution de l'arrêté d'extension... Cette proposition ne fera que mettre à niveau les premiers coefficients de la grille des salaires au regard du SMIC, alors qu'aujourd'hui, les salariés de la prévention sécurité continuent d'être en première ligne dans le cadre de la pandémie et que tout le monde s'accorde à dire qu'il est nécessaire de revaloriser ces métiers.

Cette proposition fait suite à la non signature d'une proposition d'augmentation de 1,2% en juillet 2021, proposition signée par FO, mais n'ayant pas recueilli suffisamment de signatures pour pouvoir être mise en œuvre.

Pour FO, ces revalorisations sont très inférieure à sa revendication d'une augmentation de 10% et aux besoins des salariés de ce secteur d'activité. Le texte est à signature jusqu'au 8 octobre.

POINT D'ETAPE SUR LA NEGOCIATION PASA

La chambre patronale organisant les activités de sûreté aérienne et aéroportuaire (SESA) a dénoncé une prime équivalant à un mois de salaire versé avec le salaire de novembre, la prime annuelle de sûreté aérienne et aéroportuaire (PASA).

L'exigence du SESA est de proratiser le montant de cette prime au regard de certaines absences, condition qui n'existeait depuis sa mise en œuvre en 2002.

un journal



Ciné-débats FEETS :

Séance 3 :

LE CAPITAL AU XXI^{EME} SCIECLE

de *Justin Pemberton et Thomas Piketty*

La fédération FEETS-FO met en place un club ciné-débat afin de créer un espace de partage, d'échange et d'apprentissage.

Suite à la séance au cinéma et en visio pour le film **CORPORATE** de Nicolas Silhol, en présence du réalisateur,

Nous vous invitons à notre troisième séance pour le film **LE CAPITAL AU XXI^{EME} SCIECLE** de *Justin Pemberton et Thomas Piketty*, le **lundi 4 octobre à 19h**.

La séance aura lieu sur **ZOOM**

Inscrivez-vous en nous contactant à contact@feets-fo.fr

En présence de

Henry STERDYNIAK

économiste

et de

Livia SPERA

secrétaire générale de l'ETF

